

Organigramme des structures de l'ASSÉ

Vous désirez vous impliquer dans l'ASSÉ ?

Pour plus d'information, vous pouvez en tout temps consulter votre association étudiante locale, ou encore contacter directement le bureau de l'ASSÉ !

ASSOCIATION *POUR UNE*
SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2570, RUE NICOLET, BUREAU 301
MONTRÉAL, (QUÉBEC)
H1W 3L5

TÉL. : (514) 390-0110
FAX : (514) 390-8415

WWW.ASSE.SOLIDARITE.QC.CA
EXECUTIF@ASSE-SOLIDARITE.QC.CA



Pour comprendre ***

S'IMPLIQUER DANS L'ASSÉ ...



Pourquoi s'impliquer dans l'ASSÉ?

L'ASSÉ est une organisation de type syndicale. Lors de sa création, un choix important a été fait : celui de décentraliser les tâches et les pouvoirs, afin d'encourager l'implication du plus grand nombre d'individus possible, et la diversité des idées et des méthodes. Les structures de l'ASSÉ comportent de nombreux postes qui doivent être comblés par des étudiantes et des étudiants de partout au Québec. Ce dépliant vise à démystifier les responsabilités associées à chacun de ces postes.

Les comités de travail

Comité d'information

Il coordonne, en collaboration avec le ou la Secrétaire à l'information, la création (rédaction et mise en page) et la diffusion (gestion des livraisons et distribution de main à main sur les campus) du matériel d'information.

Comité de recherche et de réflexion

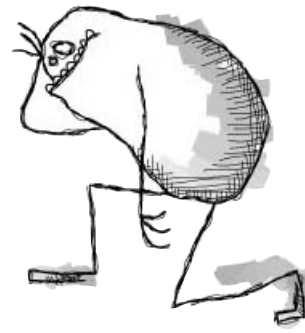
Il voit au travail de recherche et à l'élaboration des revendications et de leur argumentation. Il doit donc décortiquer les positions adoptées par le Congrès, rédiger des textes pour les expliquer solidement, rédiger des textes de vulgarisation lorsque nécessaire, élaborer des réflexions quant aux lacunes dans les plate-formes de revendication et dans le plan d'action, et énoncer des suggestions au Congrès.

Comité aux relations

internationales

Il effectue des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture mondiale. Il voit aussi au développement d'un réseau de communication et de liens avec les autres

organisations étudiantes au niveau international. Dans un contexte de mondialisation néolibérale des marchés, ce comité a une place essentielle dans le travail de l'ASSÉ.



Comité de formation

Il est responsable d'assurer la formation des militantes et des militants, notamment par le biais des camps de formation, d'ateliers, de tournées de formation et de guides ou de documents de formation.

Comité des affaires académiques et pédagogiques

Le comité travaille en collaboration avec les deux Secrétaires aux affaires académiques. Il est responsable d'assurer le suivi des dossiers académiques, pédagogiques et des études avancées. Il peut, par exemple, être mandaté de rédiger des textes de réflexion, ou encore de mener des recherches sur des sujets académiques ou pédagogiques (cote R, plans de réussite, contrats de performance, rationalisation des cours, etc. ...)

L'exécutif

Le conseil exécutif de l'ASSÉ est composé de 7 personnes élus en congrès. Leur principal rôle, est de voir à la mise en application des décisions prises par le congrès. Les tâches qui lui sont clairement assignées sont par exemple rédiger les communiqués de presse; coordonner l'action des comités permanents et des comités ad hoc, coordonner le travail des employé-e-s, faire rapport de ses agissements au Congrès et au Conseil interrégional, autoriser des dépenses dans le cadre des normes fixées par le Conseil interrégional et du budget adopté par le Congrès, tenir et coordonner la permanence du local dont il est responsable. Mais principalement, on s'attend des exécutants et des exécutantes qu'ils et elles soient présentes lors des mobilisations, et qu'ils et elles voient à ce que tout ce qui est nécessaire au succès des campagnes définies par le congrès soit mis en œuvre. Évidemment, chaque poste a des fonctions particulières. Un poste à l'exécutif est



une lourde tâche, qui implique de nombreuses responsabilités, mais évidemment essentielle pour que les tâches confiées par le congrès sont remplies consciencieusement, mais aussi que l'ASSÉ reste un mouvement dynamique et vivant.

Comité journal

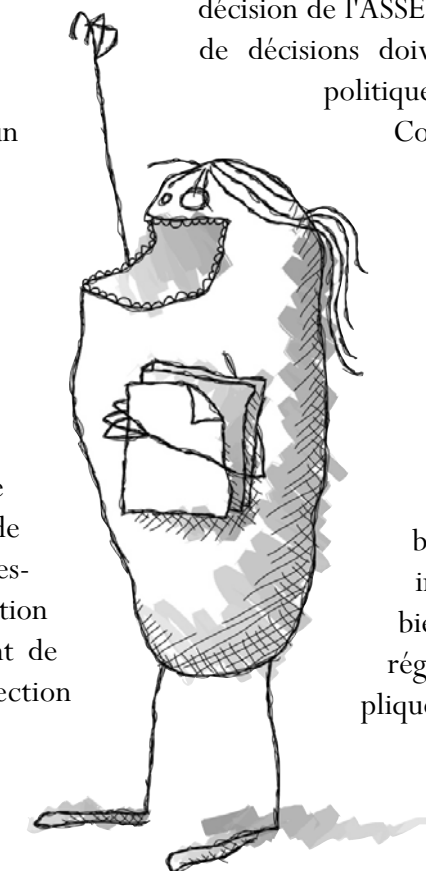
Le Comité du journal est composé de cinq membres élu-e-s par le Congrès. Il a pour unique fonction d'assurer la production et la distribution du journal de l'ASSÉ. De façon plus spécifique, ses tâches sont les suivantes :

- o Trouver le financement pour le journal ;
 - o Produire et distribuer le journal ;
 - o Promouvoir l'ASSÉ à travers le journal ;
 - o Trouver et former les journalistes ;
 - o Couvrir les événements liés au mouvement étudiant et aux buts et principes de l'ASSÉ ;
- o Développer et promouvoir une vraie presse étudiante au sein du mouvement étudiant ;
- o Transmettre le point de vue des instances de l'ASSÉ ;
- o Informer la population sur les activités de l'ASSÉ ;
- o Informer dans le but de mobiliser les étudiantes et les étudiants sur les enjeux en éducation.

S'impliquer sur le comité journal est une grande responsabilité, car la production et la distribution d'un journal ne sont pas des tâches faciles. C'est par contre une tâche très importante. En effet, l'Ultimatum est l'organe d'information le plus important de l'ASSÉ. Il paraît régulièrement et peut donc traiter autant de questions de fond que de sujets d'actualité. C'est donc un lien essentiel entre les membres et les élus.

Comité Femmes

Le Comité femmes, formé de cinq femmes élues par le congrès, a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question femmes. Il peut aussi : produire, en collaboration avec le comité d'information, du matériel traitant de leurs champs d'intervention, disposer d'une section femmes à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, L'Ultimatum, ou toutes autres publications officielles, organiser, conjointement avec les



comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions femmes, siéger au Conseil interrégional, où il a droit de proposition et d'appui. Dans un mouvement étudiant principalement masculin, dans un système d'éducation encore teinté de mesures et façons de faire patriarcales, il est essentiel de réserver un lieu où les étudiantes peuvent se solidariser et bâtir un front femme solide!

S'impliquer sur son Conseil Régional

Les conseils régionaux permettent aux associations étudiantes de se regrouper sur une base régionale afin de mener les campagnes nationales sur une base régionale, mais surtout de mener des campagnes propres à chaque région. En effet, les problématiques varient d'une région à l'autre, et c'est sur une base locale et régionale que certaines campagnes doivent être menées. Chaque conseil régional a ses propres structures. Pour en savoir plus sur votre conseil régional, consultez votre association étudiante.

Être délégué-e au conseil InterRégional

Le Conseil interrégional est composé de trois délégué-e-s par région et les membres du Conseil exécutif. Chaque membre du Conseil possède un vote. Il est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Évidemment ses prises de décisions doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Les délégué-e-s doivent supporter et orienter le conseil exécutif, créer des comités ad hoc pour réaliser certaines tâches, veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès et encadrer les comités dans leur travail. Être délégué-e au conseil interrégional est un rôle intéressant. C'est en quelque sorte être la courroie de transmission entre les réalités régionales et l'organisation nationale. Pour bien accomplir cette tâche, il faut être impliqué sur son conseil régional, afin de bien connaître les dossiers actifs et la réalité régionale, mais aussi avoir la volonté de s'impliquer dans les campagnes nationales de l'ASSÉ. Les délégué-e-s doivent être élu-e-s par leur conseil régional.